

ACTION URGENTE

UNE ÉCOLE PALESTINIENNE RISQUE D'ÊTRE DÉMOLIE

Une école primaire accueillant des enfants bédouins palestiniens dans la région de Jérusalem doit être détruite; des colons israéliens ont en effet poussé l'armée à procéder à cette démolition, qui pourrait avoir lieu à tout moment. Soixante-dix élèves de la tribu arabe des Jahalins vont être privés d'école. Des démolitions d'habitations bédouines doivent également avoir lieu prochainement dans la région.

La démolition de l'école des Jahalins s'inscrit dans une campagne plus large qui vise à déplacer de force les Bédouins qui vivent à l'est de Jérusalem, près des colonies israéliennes de Maale Adumim et de Kfar Adumim. Ces colonies, comme toutes celles installées dans les territoires palestiniens occupés, sont illégales au regard du droit international. L'école en question est fréquentée par les enfants de plusieurs populations bédouines de la région de Khan al Ahmar, qui se trouve dans la zone C de la Cisjordanie – intégralement placée sous le contrôle civil et militaire d'Israël. Ces populations bédouines sont victimes d'un harcèlement persistant de la part des autorités militaires israéliennes et des colons.

Le 1^{er} août, un groupe d'Israéliens de Kfar Adumim a saisi la Haute Cour de justice en demandant que l'armée explique pourquoi elle n'avait pas encore démoli l'école. Leur requête fait mention d'un ordre de démolition, émis en juin 2009 par les autorités militaires israéliennes au motif que l'école avait été construite sans permis. Dans la pratique, il est quasiment impossible pour les Palestiniens de la zone C de se voir délivrer des permis de construire par les autorités israéliennes.

Certaines familles de Khan al Ahmar sont déjà confrontées à la démolition de leurs habitations et de leurs bergeries. En juillet 2011, l'administration civile a confirmé les ordres de démolition définitifs qui concernaient 12 habitations et quatre abris pour animaux à cet endroit. La Haute Cour de justice doit encore statuer sur une requête demandant leur annulation. Khan al Ahmar et 19 autres villages de la périphérie de Jérusalem sont visés par l'armée israélienne, qui souhaite déplacer de force leurs habitants. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a confirmé que l'armée israélienne avait récemment approuvé des projets prévoyant de faire partir 2 300 Bédouins de la commune de Maale Adumim, où ils vivent depuis 1948, sans même les consulter.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en hébreux ou dans votre propre langue :

- demandez aux autorités israéliennes d'arrêter immédiatement les procédures qui doivent conduire à la démolition de l'école des Jahalins car sa destruction constituerait une violation du droit à l'éducation ;
- exhortez-les à annuler tous les ordres de démolition concernant des habitations et des abris pour animaux à Khan al Ahmar ;
- priez-les instamment de suspendre tous les projets visant à déplacer de force les Bédouins qui vivent dans la zone C de la Cisjordanie ;
- engagez-les à mettre immédiatement un terme à la construction et à l'expansion des colonies israéliennes et des infrastructures qui y sont liées dans les territoires palestiniens occupés. Cette mesure constituerait une première étape du retrait des civils israéliens qui vivent dans ces colonies.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 21 NOVEMBRE 2011 À :

Ministre de la Défense
Ehud Barak
Ministry of Defence
37 Kaplan Street, Hakiryia
Tel Aviv 61909, Israël
Fax : +972 3 691 6940/ 696 2757
Courriel : minister@mod.gov.il
Formule d'appel : *Dear Minister, /*
Monsieur le Ministre,

Juge militaire et général de brigade
Brigadier General Danny Efroni
6 David Elazar Street
Hakiryia, Tel Aviv, Israël
Fax : +972 3 569 4526
Courriel : avi_n@idf.gov.il
Formule d'appel : *Dear Judge Advocate*
General, / Monsieur le Juge,

Représentant du Quartet pour le Moyen-Orient
The Office of Tony Blair
P.O. Box 60519
London, W2 7JU
Royaume-Uni
Courriel : info@tonyblairoffice.org
Formule d'appel : *Dear Mr Blair, /*
Monsieur,

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques d'Israël dans votre pays (adresse(s) à compléter) :

Nom(s), adresse(s), numéro de fax, courriel, formule d'appel
Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

UNE ÉCOLE PALESTINIENNE RISQUE D'ÊTRE DÉMOLIE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le 24 juin 2009, les autorités militaires israéliennes ont ordonné l'arrêt de la construction de l'école bédouine de Khan al Ahmar. Les travaux ont été achevés malgré tout car ils répondaient à des besoins locaux et l'école primaire a ouvert ses portes fin août 2009.

Les Jahalins ont introduit une requête, en février 2010, devant la Cour suprême israélienne pour que leur école soit autorisée à fonctionner. Le 3 mars, la Cour suprême a rejeté cette requête mais a quand même décidé que l'école pouvait fonctionner jusqu'à la fin de l'année scolaire, en juin 2010. L'école est restée ouverte depuis lors et n'a pas été démolie grâce, au moins en partie, au soutien international et à l'intérêt des médias. Pourtant, les colons continuent à considérer l'école et les populations auxquelles elle s'adresse comme des obstacles à l'expansion des colonies illégales de Maale Adumim et Kfar Adumim, situées à proximité.

Cette école respectueuse de l'environnement a été construite par la tribu bédouine des Jahalins dans la région de Khan al Ahmar, à l'est de Jérusalem, avec l'aide de l'organisation non gouvernementale (ONG) italienne Vento Di Terra et d'ONG locales. Elle accueille 70 enfants (âgés de six à 10 ans) qui, sans cela, n'auraient pas accès à l'éducation. Elle se compose de quatre salles de classe, d'une salle du personnel et de cinq cabinets de toilette. Six enseignants y travaillent.

Khan al Ahmar est l'un des 20 villages bédouins de la périphérie de Jérusalem dont les autorités militaires israéliennes prévoient de déplacer de force les habitants afin de mettre à exécution une stratégie de longue date qui vise l'expansion des colonies israéliennes illégales dans la région. Les autorités israéliennes ont informé ces populations de la zone C, à savoir quelque 2 300 personnes, qu'elles seraient réinstallées sur des terrains proches d'Al Azariyya, dans la zone B de la Cisjordanie. Ce site se trouve à proximité de la décharge municipale et les habitants s'opposent à ce déménagement. La mise en œuvre de ce plan plus large devrait commencer début 2012. Quatre-vingts pour cent des populations concernées sont composées de réfugiés, dont deux tiers sont des enfants. Ils vivent dans la région depuis 1948. Actuellement, ces personnes n'ont pas accès à des terres ni au réseau électrique. La moitié d'entre elles seulement sont raccordées au réseau d'approvisionnement en eau.

Pour en savoir plus sur la campagne d'Amnesty International en faveur des écoles, veuillez consulter le document intitulé *La sécurité du foyer ? La destruction de logements palestiniens par Israël* (index : MDE 15/006/2010, <http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE15/006/2010>).

Noms : familles et enfants bédouins palestiniens

Genre : hommes et femmes

AU 301/11, MDE 15/039/2011, 10 octobre 2011